

MANUEL DES OPERATIONS

Projet Yook Kom Kom

Table of content

2

Chapitre I : Contexte et Justification du Paquet d'accompagnement productif pour les bénéficiaires du Programme Yok Kom Kom.....	2
Chapitre II : Présentation du Projet Yok Kom Kom	3
2.1 Objectif Global du Projet Yok Kom Kom	3
2.2. Objectifs Spécifiques du Paquet de mesures du Programme XXXX.....	3
2.3 Identification de paquet de mesures d'accompagnement.....	3
2.4 Population Cible du Programme.....	5
2.5 Critères d'éligibilité des bénéficiaires du Projet Yok Kom Kom.....	6
Chapitre III Organisation Institutionnelle du Projet Yok Kom Kom	7
3.1 La structure de tutelle du Projet Yok Kom Kom.....	7
3.3 Fonctions des Divisions de la Direction des Programmes de Filets Sociaux.....	8
3.4. Les Partenaires et Leurs Fonctions.....	8
Chapitre IV : Stratégie de Mise en Œuvre et Cycle opérationnel du Projet Yok Kom Kom	9
4.1 Stratégie de Mise en Œuvre du Projet Yok Kom Kom	9
4.2 Cycle opérationnel du Projet Yok Kom Kom	11
4.2.1 Modalités de mise en œuvre opérationnelle du paquet d'activités.....	11
4.2.2 Processus 1 - Sélection des bénéficiaires.....	11
4.2.3 Processus 2 - Sensibilisation communautaire (activité 2).....	14
4.2.4 Processus 3 - Accompagnement et suivi des groupes d'épargne (activité 3).....	16
4.2.5 Processus 4 - Formations en initiative personnelle et en gestion de base (activité 4&5) ...	18
4.2.6 Processus 5 – Transferts d'argent.....	21
4.2.7 Processus 6 - Information du marché (activité 7)	22
4.2.8 Processus 7 - Coaching (activité 1).....	22
Chapitre V. Réclamations.....	24
Chapitre VI. Suivi et Evaluation du Projet Yok Kom Kom	24

ACRONIMES

PSA	Protection Sociale Adaptative
DGPSN	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
ASPP	Programme de Protection Sociale Adaptative dans le Sahel
PNBSF	Programme National de Bourses de Sécurité Familiale
DG	Délégué Général

CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
FSN	Fond de Solidarité Nationale
DAF	Direction Administrative Financière
CRPSV	Comités Régionaux de Pilotage, de Supervision et de Validation
OCB	Organisation Communautaire de Base
AVEC	Modèle d'épargne et des crédits
CADL	Centres d'Appui au Développement Local

1. Présentation du Manuel des Opérations Programmes

Le présent Manuel des opérations a pour objectif de mettre à la disposition des acteurs un outil de référence à la fois opérationnel et pédagogique pour la conduite des opérations du projet Yook Kom Kom. Il vise à faciliter la mise en œuvre de la stratégie globale de mise en œuvre du paquet de mesures d'accompagnement des activités productives. Il s'intéresse à tous les aspects ou domaines d'intervention de ces mesures et il accorde la priorité aux différentes phases de sa mise en œuvre.

La mise en place de procédures formalisées répond aux objectifs ci-après :

- L'établissement d'un cadre formel d'exécution des différentes phases opérationnelles conformes au document de projet de Protection Sociale Adaptative (PSA);
- Le contrôle des opérations ;
- La précision des responsabilités des acteurs impliqués dans l'accomplissement des tâches.

Le manuel des opérations présente la modalité de ciblage des bénéficiaires, le paquet de services d'accompagnement, définit les rôles et responsabilités de chacun et les procédures à appliquer dans les situations rencontrées et les mécanismes de suivi du projet Yook Kom Kom. Il prend en compte les dispositions annoncées dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) et les autres manuels existants.

La DGPSN a encouragé l'élaboration de ce manuel, qui contient les procédures du Programme Yook Kom Kom pour faciliter sa compréhension par les utilisateurs. Tel qu'il est conçu, ce manuel se veut un outil conforme aux exigences du Gouvernement du Sénégal, quant à la transparence des opérations et à la satisfaction des conditions d'utilisation des ressources financières.

Chapitre I : Contexte et Justification du Paquet d'accompagnement productif pour les bénéficiaires du Programme Yook Kom Kom.

Un Programme de Protection Sociale Adaptative dans le Sahel (ASPP) a été lancé en mars 2014 et couvre le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. De nombreux programmes de filets sociaux, et notamment de transferts monétaires, prévoient la mise en place de mesures productives d'accompagnement adaptées aux besoins et contraintes des bénéficiaires.

En effet, au-delà du soutien à la consommation, la sécurité alimentaire et l'investissement dans le capital humain des ménages vulnérables, les programmes adaptatifs de protection sociale visent également à faciliter les investissements dans les activités génératrices de revenu des ménages bénéficiaires des filets sociaux. L'objectif est d'augmenter la productivité et les revenus dans les activités économiques des bénéficiaires des filets sociaux, mais aussi de faciliter la diversification et le lissage des revenus. Ainsi, il est attendu que les mesures d'accompagnement productives permettent

d'aider les ménages à gérer les risques et à faire face aux chocs, climatiques et leur permet de participer à la croissance économique du pays.

La phase préparatoire de diagnostic et de conception des mesures d'accompagnement productives a permis de faire la synthèse des études et des réflexions collectives menées. Ces études ont permis d'identifier les contraintes prioritaires à aborder dans un paquet d'accompagnement productif pour les bénéficiaires des filets sociaux dans le Sahel. Il est ressorti un ensemble de défis communs et de contraintes transversales. Les six (6) contraintes majeures qui ont été identifiées suivant l'ordre de priorité ci après:

- Manque de moyens de financement
- Manque de compétences techniques et de gestion
- Accès aux marchés
- Disponibilité des intrants
- Contraintes comportementales et aspirations/ Normes sociales
- Gestion du risque

La question clef pour la phase de conception était d'identifier les interventions les plus adaptées pour aborder les contraintes prioritaires, de permettre aux ménages bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) : i) d'augmenter leurs revenus, au-delà de l'effet direct des transferts monétaires, ii) de réduire l'effet des chocs sur les ménages.

Chapitre II : Présentation du Projet Yook Kom Kom

2.1 Objectif Global du Projet Yook Kom Kom

- Offrir un paquet de mesures d'accompagnement pour faciliter des initiatives productives des populations en situation d'extrême pauvreté, qui déjà sont bénéficiaires d'un transfert monétaire du PNBSF.

2.2. Objectifs Spécifiques du Paquet de mesures du Programme XXXX

- Sensibiliser et développer un plaidoyer auprès des communautés ciblées sur les aspirations et normes sociales qui pourraient constituer un obstacle à la productivité des ménages en situation d'extrême pauvreté ;
- Encourager l'épargne des ménages en situation d'extrême pauvreté à travers la création des groupes volontaires ;
- Réaliser la formation, l'encadrement et le coaching des bénéficiaires des ménages ciblés ;
- Impulser des activités productives à travers un transfert monétaire ;
- ***Favoriser une intégration au marché des porteurs de projets.***

2.3 Identification du paquet de mesures d'accompagnement

Le paquet de mesures d'accompagnement a été identifié sur la base de la capitalisation des expériences régionales et locales, en mettant l'accent sur les synergies possibles entre elles. Le tableau suivant résume le paquet et le séquençage de ses éléments.

#	Mesure d'accompagnement	Description du Contenu	Responsable de la mise en œuvre
1	Accompagnement et Coaching	Facilitation pour assurer l'information des bénéficiaires et la continuité entre les différentes mesures d'accompagnement productif, et coaching des bénéficiaires Accompagnement transversal à toutes les activités Deux séances de coaching par quartier faites par l'accompagnateur après l'injection de cash	Mise en œuvre par opérateur social (ONG local)
2	Sensibilisation communautaire sur les aspirations et les normes sociales	Projection d'un documentaire vidéo sur la réussite et animation d'une ou plusieurs discussions avec tous les membres de la communauté 1 séance par quartier	Mise en œuvre par opérateur social (ONG local)
3	Facilitation des groupes d'épargne pour les bénéficiaires	Encouragement et structuration technique de groupements communautaires d'épargne sur le modèle AVEC, avec participation volontaire Visite mensuelle dans chaque groupe d'épargne par l'accompagnateur Réunion hebdomadaire du groupe d'épargne avec le relais communautaire	Mise en œuvre par opérateur social (ONG local)
4	Formation transversale en initiative personnelle et estime de soi	Formation de 1 semaine dispensée par groupes avec des matériels adaptés à un public non lettré. 7 jours de formation animée par le formateur 25 bénéficiaires par formation	Mise en œuvre par un cabinet de formation ou ONG spécialisée dans la formation
5	Formation transversale en gestion de base et élaboration du plan d'utilisation de l'injection d'argent	Formations de 7 jours dispensées par groupes avec des matériels adaptés à un public non éduqué, séparément pour activités agricoles et non-agricoles. Comprend un partage d'information sur les risques et opportunités de chaque activité et l'élaboration d'un budget simple et d'un calendrier d'utilisation de la subvention 7 jours de formation animée par le formateur 25 bénéficiaires par formation	Mise en œuvre par un cabinet de formation ou ONG spécialisée dans la formation
6	Injection d'argent	Transfert d'un montant de 80 000 F CFA par bénéficiaire des mesures productives	Mise en œuvre par un opérateur de paiement

7	Informations sur les opportunités liées au marché	mise en relation avec des structures d'accompagnement et d'information sur le marché	Mise en œuvre par opérateur social (ONG local)
---	---	--	--

2.4 Population Cible du Programme

Le nombre de bénéficiaire est estimé à 12 000 ménages et est inférieur au nombre de bénéficiaires du PNBSF pour les raisons suivantes :

- La mise en place du paquet productif accompagne et complète les autres composantes du PNBSF mais demeure expérimentale ;
- La durée du financement du paquet n'autorise pas une mise à l'échelle de la même manière que le Programme PNBSF ;
- La nécessité de l'évaluation d'impact implique la sélection de ménages contrôles (ou témoins) ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques que les bénéficiaires du paquet.

Le ciblage de bénéficiaires se fait à deux niveaux, dans la partie mobilisatrice :

- **Ciblage géographique:** La Direction de Gestion de Programmes des Filets Sociaux a sélectionné les zones urbaines et périurbaines de la région de Dakar (Banlieue) et de deux autres capitales régionales, selon les critères de pauvreté, d'urbanisation, de chômage des jeunes et des femmes. Dans ces zones, il y aura des bénéficiaires et non bénéficiaires du PNBSF. Les communes ont été ciblées sur la base d'un processus participatif impliquant les autorités locales et les acteurs de terrain. La liste des communes retenues pour bénéficier du projet Yook Kom Kom sont :

REGIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES
THIES	TIVAOUANE	COM. MEKHE
	TIVAOUANE	COM. TIVAOUANE
	TIVAOUANE	COM. M'BORO
KAOLACK	KAOLACK	KAOLACK
	KAOLACK	GANDIAYE
	KAOLACK	NDOFFANE
DAKAR	Rufisque	BARGNY
	Dakar	PARCELLES ASSAINIES
	Dakar	CAMBERENE
	Dakar	HANN BEL AIR
	Rufisque	RUFISQUE NORD (CENTRE)

	GWY	WAKHINANE NIMZATT
	Pikine	DJIDAH THIAROYE KAO
	Pikine	YEUMBEUL SUD
	Pikine	KEUR MASSAR
	Dakar	GRAND YOFF

Etant entendu que le nombre total de bénéficiaires et de quartiers visés dépend aussi du design de l'évaluation d'impact, une liste de communes sur une liste d'attente a été identifiée au cas où la première liste ne serait pas suffisante en terme de quartiers ciblés.

Chaque quartier bénéficiera d'un certain groupe de traitement (contrôle, traitement 1, 2 ou 3). Ce choix sera fait avec l'implication des comités communaux et sur la base d'un tirage au sort aléatoire.

- **Ciblage des Ménages** : dans chaque zone géographique sélectionnée, le Programme cible des ménages bénéficiaires du PNBSF. Entre ces types des ménages, la sélection finale se fera de manière aléatoire à travers un tirage au sort, pour obtenir les ménages qui seront bénéficiaires du paquet des mesures d'accompagnement.

Le tirage au sort sera organisé selon un processus transparent et participatif. Une cérémonie de tirage au sort sera organisée au niveau de chaque quartier. Le comité de ciblage et les bénéficiaires auront un rôle actif dans la cérémonie. Ils seront chargés de :

- vérifier la complétude des listes de ménages bénéficiaires du PNBSF utilisée pour faire le tirage au sort ;
- valider la liste des ménages à tirer au sort ;
- Tirer au sort les ménages bénéficiaires du projet Yook Kom Kom.

2.5 Critères d'éligibilité des bénéficiaires du Projet Yook Kom Kom

Le projet est destiné exclusivement aux ménages du PNBSF choisis aléatoirement lors des activités de ciblage préalable, mis à part les activités de mobilisation communautaire (activité 2) qui sont ouvertes à toute la communauté.

Au sein du ménage, une à deux personnes peuvent participer aux activités d'Épargne (activité 3).

Seule une personne au sein du ménage pourra bénéficier des activités de formation (activités 4 et 5), d'injection de cash (activité 6) et de coaching (activité 7).

Au démarrage du projet, l'accompagnateur de l'opérateur social organisera des réunions d'informations par quartier et par ménage pour informer sur les objectifs du projet et identifier les personnes au sein des ménages ciblés qui participeront aux activités.

La **priorité sera donnée aux femmes du ménage : soit la récipiendaire de la bourse de sécurité familiale, soit une autre jeune femme (entre 18 et 35 ans) du ménage. Si aucune des femmes du**

ménage n'est en mesure de développer ses capacités productives dans le court terme, alors un des jeunes hommes du ménage (de 18 à 35 ans) pourra être identifié comme bénéficiaire.

Chapitre III Organisation Institutionnelle du Projet Yook Kom Kom

3.1 La structure de tutelle du Projet Yook Kom Kom

L'institution nationale de tutelle du Projet Yook Kom Kom est la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale. La DGPSN est une administration de mission dotée d'une autonomie de gestion rattachée au cabinet du Président de la République, selon le Décret 2012-1311 fixant ses règles d'organisation.

La Délégation dirigée par un Délégué Général (DG) est composée: i) du Secrétaire Général; ii) du Directeur des Stratégies et de la Planification; iii) du Directeur Administratif et Financier ; iv) du Directeur de la Gestion des programmes de filets sociaux ; v) du Directeur du Registre National Unique ; vi) du Directeur du FSN ; vii) du Directeur du CSA et d'un ensemble de services rattachés (Communication, Affaires juridiques, Audit, Passation de marchés...), tel qu'illustré dans l'organigramme en annexe.

3.2 La Direction de la Gestion des Programmes de Filets Sociaux

La DGPFS est responsable de la gestion du Projet Yook Kom Kom. Elle comprend trois divisions : i) Division des Opérations ii) Division Accompagnement des familles et iii) Division du Paiement. Le directeur de la DGPFS est assisté par un coordinateur de projet Yook Kom Kom pour la mise en œuvre de ce projet.

Le coordinateur du projet Yook Kom Kom sera chargé d'appuyer le Directeur de la DGPFS à :

- Coordonner et suivre la planification opérationnelle
 - ✓ Coordonner la planification des trois divisions afin de l'intégrer dans une planification unique en ce qui concerne le programme.
 - ✓ Partager et communiquer cette planification à la direction de la DGPSN, les directions de support (DAF et Agence Comptable) et les antennes régionales de la DGPSN ;
 - ✓ Organiser des réunions de coordination régulières de suivi et de mise à jour de la planification ;
 - ✓ Faire un suivi régulier de l'état d'avancement du budget et de la mise en œuvre du plan de passation des marchés ;
- Superviser la mise en place d'un système d'information et de gestion fonctionnel
 - ✓ Contribuer à la planification stratégique du développement du système ;
 - ✓ Coordonner avec la direction des stratégies et du Registre Unique pour assurer la compatibilité et la synergie avec le SIG du PNBSF et le SIG du Registre Unique ;
 - ✓ Garantir le respect de la législation sénégalaise en matière de protection des données personnelles dans le cadre des données manipulées dans le Système.
- Garantir la qualité du Projet Yook Kom Kom
 - ✓ Coordonner les mises à jour du manuel (formations, groupes de contrôle, réclamations, paiements), sa revue et son adoption
 - ✓ Coordonner la mise en œuvre des processus du manuel du Projet Yook Kom Kom en collaboration avec les différents agents et partenaires d'exécution.

- ✓ Superviser les différents agents de terrain et partenaires d'exécution chargés de la mise en œuvre du projet
- ✓ Assurer le respect du plan de suivi-évaluation du Projet Yook Kom Kom ;
- ✓ Garantir l'application des recommandations des évaluations dans la programmation du Projet Yook Kom Kom;
- ✓ Faciliter la communication et la capitalisation des activités du projet Yook Kom Kom.

3.3 Fonctions des Divisions de la Direction des Programmes de Filets Sociaux

La **Division des opérations** a pour missions :

- Faire la planification opérationnelle du Projet Yook Kom Kom;
- Définir les processus opérationnels et outils de suivi du Projet Yook Kom Kom;
- Faire le suivi et l'évaluation Projet Yook Kom Kom;
- Développer les mécanismes de gestion et de suivi du Projet ;
- Inscrire les bénéficiaires dans le Système d'information ;
- Gérer les réclamations.

La **Division Accompagnement des familles** a pour missions :

- Concevoir les outils de sensibilisation et de formation psycho-sociale et de dynamique communautaire des membres des groupes d'épargne et des bénéficiaires ;
- Faire la planification opérationnelle de la mise en œuvre de la sensibilisation et la formation des groupes d'épargne et des bénéficiaires ;
- Gérer la mise en œuvre opérationnelle des activités d'information et de communication sur le projet ;
- Assurer le suivi et la supervision technique des activités de sensibilisation et formations psycho-sociales et de dynamique communautaire.

La **Division Paiement** a pour missions :

- Définir les processus de paiement, préparer les listes de paiement et réconcilier les comptes ;
- Sélectionner et superviser le(s) opérateur(s) de paiement.

Pour leur bon fonctionnement, ces divisions s'appuient sur un dispositif fixe mis en place au niveau régional, à savoir les coordinateurs régionaux, mais également au niveau local, avec le recrutement d'ONG comme Opérateurs sociaux du Projet Yook Kom Kom.

3.4. Les Partenaires et Leurs Fonctions

La mise en œuvre du Programme fait intervenir plusieurs acteurs aussi bien au niveau national, régional que local. Les acteurs clés du programme sont présentés comme suit :

- a. Au niveau national : Le **Comité Technique de suivi de la SNPS** Ce comité technique a pour mandat de : i) Donner son avis sur les grandes décisions concernant la mise en œuvre du Programme ; ii) Veiller à l'atteinte des résultats du programme; et, iv) Assurer le suivi-évaluation des décisions prises concernant dans l'évaluation d'impact.
- b. Au niveau régional : **Comités Régionaux de Pilotage, de Supervision et de Validation (CRPSV)** : composé par le Gouverneur, Préfets, services techniques, autres structures et toutes autres compétences jugées utiles. Ces Comités vont : i) Faciliter la mobilisation, la participation et la coordination des services techniques autour du Programme ; ii) assurer

- le suivi au niveau régional de la bonne exécution du programme ; iii) Faciliter la synergie des programmes sociaux au niveau régional.
- c. **Au niveau Local : Les Collectivités Locales** et notamment les mairies et les **Organisations Communautaires de Base (OCB)** pourront être sollicités pour le suivi, l'accompagnement, la capitalisation et la mise en échelle de bonnes pratiques du Projet Yook Kom Kom. COMITES COMMUNAUX ET COMITES DE QUARTIER
- Au niveau opérationnel, il y a :
- d. **Les Coordinateurs Régionaux** qui supervisent et coordonnent les activités déroulées par les opérateurs sociaux et l'opérateur financier.
- e. **Les Opérateurs Sociaux** sont partie prenante du processus de mise en œuvre du Projet Yook Kom Kom, dans les activités d'accompagnement dans les activités de formations de groupes d'épargne, et des coaching et suivi. L'opérateur social recrutera des accompagnateurs (1 pour 8 quartiers) et des relais communautaires (1 par quartier).
- f. **Les cabinets de formations** sont partie prenante du processus de mise en œuvre des formations transversales et en estime de soi des bénéficiaires (activité 4 & 5). Les formateurs des cabinets seront formés par des maîtres formateurs qui auront reçu une formation au niveau régional. Les formateurs formeront des groupes de 25 bénéficiaires.
- g. **Les Opérateurs Financiers** : ils sont partie prenante du processus de paiement de du transfert (injection de cash – activité 6) aux ménages bénéficiaires du Projet Yook Kom Kom

Chapitre IV : Stratégie de Mise en Œuvre et Cycle opérationnel du Projet Yook Kom Kom

4.1 Stratégie de Mise en Œuvre du Projet Yook Kom Kom

La programmation de la mise en œuvre du Projet Yook Kom Kom par la DGPFS est articulée à celle du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale et du Registre National Unique. En fait, le RNU a directement collecté des informations sur les ménages vivant dans l'extrême pauvreté qui sont stockés dans une base de données qui elle-même est reliée à un système d'information. Sur cette base, le PNBSF, a enrôlé 300 000 ménages au niveau national.

Le projet Yook Kom Kom a sélectionné suivant des critères de pauvreté, urbanisation et l'incidence des chômages des jeunes, trois zones géographiques : Dakar (banlieue), Thiès et Kaolack. Les bénéficiaires du Projet Yook Kom Kom sont distribués selon les zones d'intervention de la manière suivante :

REGION DE DAKAR :

COMMUNES	BENEFICIAIRES DU PNBSF	BENEFICIAIRES DU PROJET YOK KOM KOM
BARGNY	549	

PARCELLES ASSAINIES	1867	
CAMBERENE	687	
HANN BEL AIR	1283	
RUFISQUE NORD (CENTRE)	985	
WAKHINANE NIMZATT	1418	
DJIDAH THIAROYE KAO	1330	
YEUMBEUL SUD	1280	
KEUR MASSAR	2209	
GRAND YOFF	2685	

REGION DE KAOLACK :

COMMUNES	BENEFICIAIRES DU PNBSF	BENEFICIAIRES DU PROJET YOOK KOM KOM
KAOLACK	3621	
NDOFFANE	221	
GANDIAYE	201	

REGION DE THIES :

COMMUNES	BENEFICIAIRES DU PNBSF	BENEFICIAIRES DU PROJET YOOK KOM KOM
TIVOUANE	737	
MEKHE	342	
MBORO	363	

Le Projet Yook Kom Kom développe ainsi des activités d'accompagnement visant à développer les activités productives des bénéficiaires éligibles. La stratégie de mise en œuvre repose sur trois axes :

- Sensibilisation des communautés sur des comportements contraignants (aspirations et normes sociaux) qui empêchent la participation de certains groupes sociaux, particulièrement les femmes et les jeunes, dans des activités productives.
- Encouragement et impulsion de l'épargne entre les bénéficiaires des ménages sélectionner de manière aléatoire, à travers la mise en place et suivi de groupes

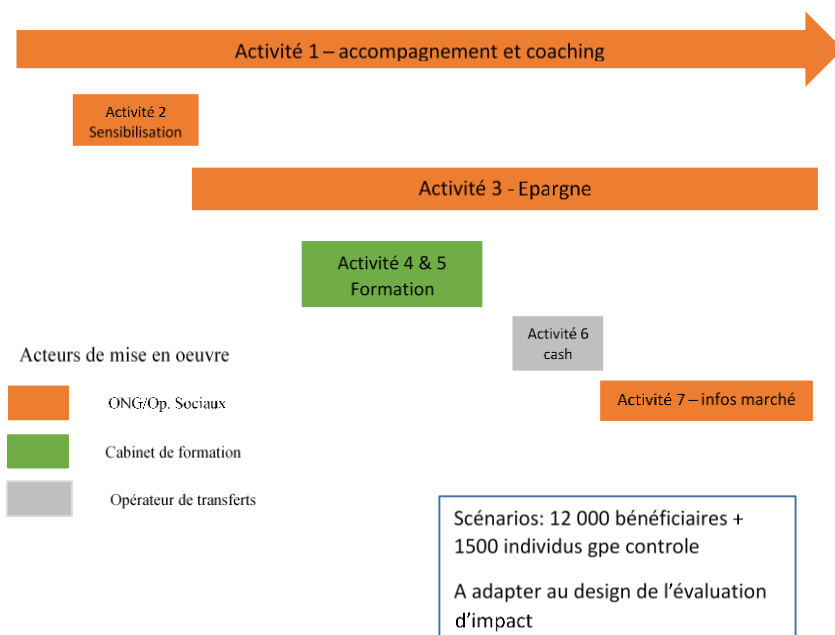
d'épargne, qui ont manifesté intérêt de participer de manière volontaire dans ce groupe.

- Mise en place des activités qui réduisent et lèvent les contraintes transversales qui empêchent le démarrage des activités productives pour les ménages pauvres.

4.2 Cycle opérationnel du Projet Yook Kom Kom

11

4.2.1 Modalités de mise en œuvre opérationnelle du paquet d'activités



4.2.2 Processus 1 - Sélection des bénéficiaires

Description :	Le processus de sélection des bénéficiaires repose sur le Système d'information et de Gestion (SIG) du PNBSF qui est une base des données des ménages bénéficiaires. De cette base de données, il est possible d'appliquer au niveau central des filtres pour sélectionner les bénéficiaires des mesures productives. Les objectifs de l'évaluation d'impact imposent des modalités de traitement différentes pour les bénéficiaires. Il convient d'avoir un groupe de contrôle et 3 groupes de traitement. Un traitement spécifique sera dévolu pour chaque quartier. C'est-à-dire que tous les ménages tirés au sort dans un même quartier appartiendront soit au groupe contrôle, soit seront bénéficiaires des traitements 1, 2 ou 3 du projet.
Cibles :	Communautés des zones ciblées
Objectifs visés :	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la liste des quartiers selon le traitement qui leur est appliqué dans le cadre de l'évaluation d'impact

	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une liste de bénéficiaires du projet Yook Kom Kom par quartier ciblé
Outils nécessaires à la réalisation de l'activité :	SIG du PNBSF
Responsable opérationnel:	Divisions des opérations
Responsable de suivi des activités au niveau local	Coordinateur régional
Autres Participants :	Comités communaux et locaux, opérateurs sociaux
Responsable Technique :	Coordinateur du projet Yook Kom Kom
Superviseurs	Directeur de la DGPFS

ETAPES	DESCRIPTION	RESPONSABLE ACTIVITE	SUPPORT NÉCESSAIRE (ET PERSONNE RESPONSABLE DU SUPPORT)	PRODUIT FINAL
Editer les listes des quartiers des communes ciblées par le projet ainsi que de tous les ménages bénéficiaires du PNBSF de ces quartiers	Sortir la liste de tous les quartiers et de tous les bénéficiaires du PNBSF résidants dans ces quartiers des communes ciblées par le projet	Responsable SIG PNBSF	SIG PNBSF	la liste des quartiers et des bénéficiaires du PNBSF des communes ciblées par le projet
Etablir les listes des quartiers pour chaque déclinaison opérationnelle	Organiser des comités communaux pour faire un tirage au sort des quartiers en fonction de la déclinaison opérationnelle (contrôle, traitement 1, 2 et 3)	Divisions Opérations	Termes de référence décrivant les objectifs et la méthodologie à suivre pour le tirage au sort des quartiers (coordinateur projet Yook Kom Kom)	Des listes de quartiers sont établies en fonction de la déclinaison opérationnelle voulue (contrôle, traitement 1, 2 et 3)
Cibler les ménages bénéficiaires (ou de contrôle) dans	Procéder à un tirage au sort en assemblée de quartier des ménages	Accompagnateurs des Opérateurs Sociaux	Liste des ménages bénéficiaires du PNBSF par	Liste des ménages ciblées par le projet Yook Kom Kom (organisée par

chaque quartier	bénéficiaires du PNBSF qui seront aussi bénéficiaires du projet Yook Kom Kom		quartier (voir étape 1) Termes de références décrivant les objectifs et la méthodologie à suivre pour le tirage au sort des ménages en assemblée de quartier (coordinateur projet Yook Kom Kom)	quartier, groupe de traitement et par commune)
Former les accompagnateurs de l'OS	Former les accompagnateurs de l'OS sur le projet Yook Kom Kom et les différentes composantes	Coordinateur de projet Yook Kom Kom	TDR, présentations sur le projet (coordinateur Yook Kom Kom)	Liste de formation
Mettre à jour les informations sur les ménages et Informer les ménages bénéficiaires du projet Yook Kom Kom et identifier les individus bénéficiaires des activités 4 ; 5 et 6	Tenir des réunions avec les bénéficiaires du projet Yook kom kom sur les objectifs du projet et le déroulement des activités	Accompagnateurs des Opérateurs Sociaux	Termes de références décrivant : 1) Les informations à collecter 2) Les messages à faire passer au cours de la réunion de groupe (coordinateur projet Yook Kom Kom)	Liste des individus par ménages bénéficiaires des activités 4 ; 5 ; et 6
Enregistrer la liste des ménages et des individus bénéficiaires du projet Yook Kom Kom dans le module du SIG prévu à cet effet	Transmettre les résultats du tirage au sort pour enregistrement dans le SIG du projet	Responsable SIG PNBSF	Liste des ménages ciblés par le projet Yook Kom Kom (organisée par quartier, groupe de traitement et par commune)	Les ménages et les individus bénéficiaires du projet sont enregistrés dans le SIG

4.2.3 Processus 2 - Sensibilisation communautaire (activité 2)

Description :	Cette mesure a pour objectif d'inciter les bénéficiaires à innover dans leurs activités génératrices de revenu, à croire en leurs capacités et à surmonter les normes sociales qui pourraient les entraver dans leurs plans. Elle consiste à réunir l'ensemble de la communauté, présenter un ou plusieurs petits documentaires décrivant le parcours d'un membre de la communauté (bénéficiaire de transferts monétaires ou non) qui a réussi à surmonter une situation défavorable et à développer une activité rentable, puis à animer une discussion communautaire sur les aspirations et les initiatives qui peuvent mener au succès
Cibles :	Communautés des zones ciblées
Objectifs visés :	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et communiquer avec les communautés des zones ciblées sur les bonnes pratiques à développé pour permettre le démarrage d'activités productives et • Faire un plaidoyer pour accompagner les populations en situation d'extrême pauvreté à investir
Outils nécessaires à la réalisation de l'activité :	Documentaires vidéo, pico projecteur, kit d'animation
Responsable opérationnel:	Accompagnateur de l'Opérateur Social
Responsable de suivi des activités au niveau local	Coordinateur régional
Autres Participants :	Comités communaux et locaux, opérateurs sociaux, division accompagnement
Responsable Technique :	Coordinateur du projet Yook Kom Kom
Superviseurs	Directeur de la DGPFS

Les séances de sensibilisation des communautés impliquent les différentes phases à dérouler de la façon suivantes :

ETAPES	DESCRIPTION	RESPONSABLE ACTIVITE	SUPPORT NÉCESSAIRE (ET PERSONNE RESPONSABLE DU SUPPORT)	PRODUIT FINAL
Elaboration d'un documentaire vidéo	Conception d'un documentaire vidéo capitalisant une bonne pratique dans le domaine productive	Coordinateur de projet Yook Kom Kom	Termes de référence pour le recrutement d'un consultant (équipe régionale) Identifier les personnes	Documentaires répondant aux cahiers des charges accordés au niveau régional

			dont le parcours de succès pourra faire l'objet du documentaire	
Achat des pico projecteurs	Acheter des pico projecteurs (1 par accompagnateur)	Spécialiste en passation de marché	Spécifications techniques des pico projecteurs (Coordinateur de projet Yook Kom Kom)	Pico projecteurs
Formation des accompagnateurs	Former les accompagnateurs sur le kit d'animation de la séance	Coordinateur de projet Yook Kom Kom	Appui de Trickle up ou d'une autre ONG Locale dans les animations communautaires	Formation des tous les accompagnateurs
Identification des lieux de sensibilisation communautaire	Identifier les lieux où pourront avoir lieu les séances de sensibilisation	Accompagnateurs de l'OS	Lettre d'appui de la DGPSN à présenter aux autorités locales (Coordinateur de projet Yook Kom Kom)	Liste des lieux où auront lieu les séances de sensibilisation
Planification et préparation des séances de sensibilisation par quartier et communes	Programmation des séances et choix de lieux, date, logistique, etc.	Opérateurs Sociaux coordinateurs régionaux	Format de planning à suivre (Coordinateur de projet Yook Kom Kom)	Planification des activités entrées dans le SIG
Identification des participants aux activités de sensibilisation	Répertorier les acteurs de la zone pouvant participer aux séances de sensibilisation	Accompagnateurs de l'OS et coordinateur régionaux	Termes de référence précisant les objectifs, cibles et méthodologie de la séance de sensibilisation	Liste des autorités et personnes à inviter par quartier
Mobilisation des participants	Les relais communautaires informent les ménages et les autorités locales	Relais communautaires	Liste des autorités et personnes à inviter par quartier Planning d'activités	

Déroulement des séances de sensibilisation	Tenir la séance de sensibilisation	Accompagnateurs de l'OS	Kit d'animation à dérouler (méthodologie, questionnaire, vidéo, pico projecteurs, etc...)	Liste de présence Rapport d'activité
Evaluation et Suivi des séances de sensibilisation	Analyser les rapports d'activités transmis par l'OS et rédiger un rapport d'activité par département	Antennes régionales Et Division opérations – responsable S&E	Rapport d'activité par quartier	Rapport d'activité par département

4.2.4 Processus 3 - Accompagnement et suivi des groupes d'épargne (activité 3)

Description :	<p>L'objectif de cette mesure d'accompagnement est d'encourager la création de groupes parmi les bénéficiaires des transferts monétaires et la mise en place d'Association Communautaire d'Epargne et de Crédit (ACEC). La participation à une ACEC contribuera à atténuer les contraintes d'épargne, de financement et de gestion des risques parmi les bénéficiaires, ce qui les aide à accroître et à diversifier leurs revenus en favorisant la résilience. Les groupes formés constitueront un point d'entrée pour soutenir d'autres activités.</p> <p>La participation aux ACEC est faite sur une base volontaire.</p>
Cibles :	Réципиентаire du PNBSF et jeunes filles membres de ménages PNBSF (deux personnes maximum par ménage)
Objectifs visés :	Accompagner les groupes à mettre en place des mécanismes pour épargner et investir dans les activités productives.
Outils nécessaires à la réalisation de l'activité :	Modules de formation des accompagnateurs et des relais communautaires
Responsable opérationnel:	Accompagnateurs de l'OS
Responsable de suivi des activités au niveau local	Coordinateur régional
Autres Participants :	Agents action sociale et du développement communautaire, Division de l'accompagnement
Responsable Technique :	Coordinateur du Projet Yook Kom Kom
Superviseurs	Direction Gestion des Programmes de Filets Sociaux

ETAPES	DESCRIPTION	RESPONSABLE ACTIVITE	SUPPORT NÉCESSAIRE (ET PERSONNE RESPONSABLE DU SUPPORT)	PRODUIT FINAL
Elaboration et Validation des outils d'accompagnement et formation	Conception des outils de formation et d'accompagnement des groupes	Equipe technique Régionale (BM)	Validation et input sur les outils par la DGPSN (division accompagnement)	Manuel de procédures sur l'animation des groupes d'Epargne Kit de formation des accompagnateurs
Formation des accompagnateurs des OS sur l'animation et l'accompagnement des groupes d'épargne	Tous les accompagnateurs des OS seront formés par une ONG lead dans ce domaine d'activité	Coordinateur projet Yook Kom Kom	TDR pour recruter une ONG lead qui sera chargé de la formation des OS (Coordinateur projet Yook Kom Kom) Kit de formation des accompagnateurs (équipe technique BM)	Liste de présence des personnes formées
Formation de relais communautaire sur l'animation et l'accompagnement des groupes d'épargne	Tous les relais communautaires sont formés par les accompagnateurs	Opérateurs sociaux	Kit de formation des relais communautaires (équipe technique BM)	Liste de présence des personnes formées
Planification de l'accompagnement des groupes d'épargne	Programmation des séances et choix de lieux, date, logistique, etc.	Opérateurs Sociaux Coordinateurs régionaux	Format de planning à respecter (Coordinateur projet Yook Kom Kom)	Planning inséré dans le SIG
Constituer des groupes de bénéficiaires ACEC	Appuyer à la constitution des groupes d'épargne et répertorier les membres	Accompagnateurs de l'OS et les relais communautaires	Format de liste à remplir (Coordinateur projet Yook Kom Kom)	Liste des groupes d'Epargne et de leurs membres

	Garantir que le groupe respecte les critères d'éligibilité [pas plus de deux membres par ménage dans le groupe...]			
Identification d'une personne de contact dans chaque groupe	Choisir une femme leader du groupe qui va communiquer avec le relais communautaire et l'Accompagnateur de l'OS	Accompagnateurs de l'OS et les relais communautaires	Format de liste à remplir (Coordinateur projet Yook Kom Kom)	Liste et contacts des points focaux pour chaque groupe
Déroulement des séances de formation et d'accompagnement des groupes ACEC	Tenir la séance d'accompagnement des groupes	Accompagnateurs de l'OS et les relais communautaires	Liste et contacts des points focaux pour chaque groupe	Rapport d'activité par quartier Collecte de données sur les activités du groupe par l'accompagnateur
Evaluation et Suivi des groupes d'épargne	Analyser les rapports d'activités transmis par l'OS et rédiger un rapport d'activité par département	Antennes régionales Et Division opérations – responsable S&E	Rapport d'activité par groupe d'épargne	Rapport d'activité par département

4.2.5 Processus 4 - Formations en initiative personnelle et en gestion de base (activité 4&5)

Description :	Formations de 2-3 semaines dispensées par groupes avec des matériels adaptés aux caractéristiques de la population
Cibles :	Bénéficiaires du Projet Yook Kom Kom
Objectifs visés :	Donner aux bénéficiaires des compétences de base transversales pour la gestion d'activités économiques ce qui inclut : - Des compétences personnelles comme l'initiative et l'estime de soi ;

	- Des compétences essentielles de gestion d'une activité. Cela doit déboucher sur l'élaboration d'un bref plan individuel d'utilisation de la dotation en capital.
Outils nécessaires à la réalisation de l'activité :	Kit de formations et Boite à images
Responsable opérationnel:	Cabinets de formation
Responsable de suivi des activités	Coordinateur régional
Autres Participants :	Division accompagnement, action sociale, développement communautaire...
Responsable Technique :	Coordinateur du Projet Yook Kom Kom
Superviseurs	Direction Gestion des Programmes de Filets Sociaux

La formation transversale et en estime de soi va concerner les ménages du projet Yook Kom Kom et se déroulera selon les phases suivantes :

ETAPES	DESCRIPTION	RESPONSABLE ACTIVITE	SUPPORT NÉCESSAIRE (ET PERSONNE RESPONSABLE DU SUPPORT)	PRODUIT FINAL
Elaboration des outils de formation	Conception des outils de formation	Equipe technique Régionale (BM) Bureau CESAM	Validation et input sur les outils par la DGPSN (division accompagnement)	Kit de formation
Formation des maitres formateurs pour le Sénégal	Formation des maitres formateurs disposant déjà d'une certification GERM (cabinet performance Afrique)	Equipe technique Régionale (BM) Bureau CESAM	Kit de formation	Liste des maitres formateurs habilités à faire la formation de formateurs pour le Sénégal
Formation des formateurs	Formation de tous les formateurs par les maitres formateurs	Maitre formateurs / cabinet Performance Afrique	Kit de formation	Liste formateurs habilités à faire la formation pour les bénéficiaires au Sénégal

Identification des lieux pour organiser les formations	Identifier les lieux où pourront avoir lieu les formations	Coordinateur Projet Yook Kom Kom et Antennes régionales	Lettre d'appui de la DGPSN à présenter aux autorités locales (Coordinateur de projet Yook Kom Kom)	Liste des lieux où auront lieu les formations
Planification des séances de formation	Programmation des séances et choix de lieux, date, logistique, etc.	Cabinet de formation Coordinateurs régionaux	Liste des lieux où se dérouleront les formations	Planning de formation
Mobilisation et inscription des participants aux activités de formation	Répertorier les bénéficiaires aux séances de formation et les informer des dates, horaires et lieu de la formation	Accompagnateurs de l'OS et Relais communautaires	Liste des ménages et individus bénéficiaires (voir processus 1) Responsable SIG	Liste des individus inscrits à la formation
Déroulement des séances de formation	Tenir la séance de formation	Formateur du cabinet de formation	Kit de formation	Liste des participants Rapport de formation
Planification du projet prévu	Au cours de la formation, et à la fin du module sur la gestion, le bénéficiaire élaborera son projet avec l'aide du formateur et de l'accompagnateur	Formateur et accompagnateur de l'OS	Kit de formation	Un plan par bénéficiaires
Elaboration et Livraison des Certificats de Participation	Préparer la livraison des certificats de participation	Formateur du cabinet de formation Coordinateur Régional	Modèle de certificat de participation	Liste des participants ayant reçu leur certificat
Evaluation et Suivi des groupes d'épargne	Analyser les rapports d'activités transmis par le cabinet de formation et rédiger un	Antennes régionales Et Division opérations – responsable S&E	Rapport d'activité par formation	Rapport d'activité par département

	rapport d'activité par département			
--	--	--	--	--

4.2.6 Processus 5 – Transferts d'argent

Description :	Cette mesure a pour objectif de soutenir l'accès au financement des bénéficiaires, dont le manque a été identifié durant la phase de diagnostic comme étant une contrainte majeure à la création, l'expansion et la diversification des activités économiques des ménages pauvres. L'injection de capital (en argent) comprendra un montant de 80 000 F CFA par bénéficiaire, transféré en une fois, pour faciliter l'investissement dans les activités génératrices de revenu.
Cibles :	Bénéficiaires du Projet Yook Kom Kom
Objectifs visés :	- Encourager le développement de l'activité productive planifiée
Outils nécessaires à la réalisation de l'activité :	- Liste de Bénéficiaires à payer - Système de paiement en place
Responsable opérationnel:	Opérateurs de paiement
Responsable de suivi des activités	Coordinateur régional
Autres Participants :	Division paiement
Responsable Technique :	Coordinateur du Projet Yook Kom Kom
Superviseurs	Direction Gestion des Programmes de Filets Sociaux

ETAPES	DESCRIPTION	RESPONSABLE ACTIVITE	SUPPORT NÉCESSAIRE (ET PERSONNE RESPONSABLE DU SUPPORT)	PRODUIT FINAL
Planification du transfert d'argent	Programmation du paiement et choix de lieux, date, logistique, etc.	Division paiement et Coordinateur du projet Yook Kom Kom	Planning des formations (Cabinet de formation)	Planning de paiement par quartier
Information des bénéficiaires sur le transfert	Informar les bénéficiaires de la date du transfert et des modalités de perception du transfert	Relais communautaires	Note d'informations à destination des relais communautaires	Liste des bénéficiaires informés du transfert
Déroulement du paiement	Tenir l'opération du paiement	Opérateur de paiement	Planning de paiement	Liste des ménages ayant

				reçu leur paiement
Evaluation et Suivi du paiement		Division paiement	SIG de l'opérateur de paiement	

22

4.2.7 Processus 6 - Information du marché (activité 7)

Description :	Collecte d'informations sur la demande, les opportunités et caractéristiques du marché et partage des informations avec les bénéficiaires
Cibles :	Bénéficiaires du Programme Yook kom kom
Objectifs visés :	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les bénéficiaires à disposer des bonnes informations pour le déroulement de leurs projets productifs - Mettre en relation les bénéficiaires avec les structures d'accompagnement des jeunes
Outils attendus :	- Brochures d'information sur les marchés et les opportunités,
Responsable opérationnel:	Opérateurs Sociaux
Responsable de suivi des activités	Coordinateur régional
Autres Participants :	Chambres de commerce et d'industrie, Mairie, Agence pour l'emploi des jeunes, CPRS, CEDEPS
Responsable Technique :	Coordinateur du Programme Yook kom kom
Superviseurs	Direction Gestion des Programmes de Filets Sociaux

Les activités d'information sur les caractéristiques du marché et les opportunités seront déroulées durant toute la durée du projet..

4.2.8 Processus 7 - Coaching (activité 1)

Description :	Accompagnement bimensuel par groupe à partir de réception du cash
Cibles :	Bénéficiaires du Projet Yook Kom Kom
Objectifs visés :	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux bénéficiaires les informations et l'encadrement nécessaire à la bonne mise en œuvre de leurs projets
Outils attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de coaching - Formation des accompagnateurs sur les techniques de coaching
Responsable opérationnel:	Accompagnateur des Opérateurs Sociaux
Responsable de suivi des activités	Coordinateur régional

Autres Participants :	Développement communautaire, CADL
Responsable Technique :	Coordinateur du Projet Yook Kom Kom
Superviseurs	Direction Gestion des Programmes de Filets Sociaux

La mise en œuvre du coaching aura lieu de manière bimensuelle pendant 5 mois.

L'accompagnateur de l'OS passera une journée par quartier toutes les deux semaines pour faire le coaching des bénéficiaires du quartier. Les séances de coaching se feront de manière individuelle ou par petits groupes d'activités/ affinités pendant une heure.

ETAPES	DESCRIPTION	RESPONSABLE ACTIVITE	SUPPORT NÉCESSAIRE (ET PERSONNE RESPONSABLE DU SUPPORT)	PRODUIT FINAL
Préparation des outils de coaching	Les outils nécessaires pour les séances et de coaching seront regroupés dans un manuel	Equipe technique régionale (BM) et Trickle up	Validation et input sur les outils par la DGPSN (division accompagnement)	Manuel de coaching
Formation des accompagnateurs des OS	Tous les accompagnateurs des OS seront formés par une ONG Lead dans le domaine	Coordinateur projet Yok Kom Kom	TDR pour recruter une ONG lead qui sera chargé de la formation des OS en coaching (Coordinateur projet Yok Kom Kom) Kit de formation des accompagnateurs (équipe technique BM)	Liste de présence des personnes formées
Planification des séances de coaching	Programmation des séances et choix de lieux, date, logistique, etc.	Opérateur social	format de planning	Planning mensuel des séances de coaching
Mobilisation des bénéficiaires pour leur participation	Informar les bénéficiaires	relais communautaires	Planning de coaching	Liste des individus qui prévoient de participer à la séance

aux activités de coaching				
Déroulement des séances de Coaching	Tenir la séance de coaching	Accompagnateurs de l'OS	Guide de coaching	Liste des participants à la séance Rapport d'activité
Evaluation et Suivi des séances de coaching	Faire remplir la fiche d'évaluation de l'activité et assurer le suivi	Opérateurs Sociaux Coordinateurs régionaux	Coordinateur du Programme	Divisions des Opérations et D'accompagnement

Chapitre V. Réclamations

Afin de garantir l'équité et la transparence dans le processus de mise en œuvre des filets sociaux, un mécanisme des réclamations du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale et du Registre National unique a été mis en place. A cet effet, le Système d'Information et de Réclamations (SIR) développé sera utilisé pour résoudre les réclamations des ménages bénéficiaires sur le fonctionnement du Projet Yook Kom Kom. Cf. manuels de gestion des réclamations. Des scénarios relatifs au traitement des réclamations spécifiques au projet seront rédigés.

Le coordinateur du projet en relation avec la division des opérations sera responsable de l'analyse des résultats des réclamations afin d'améliorer la gestion du programme et la conception des normes et procédures des réclamations.

Chapitre VI. Suivi et Evaluation du Projet Yook Kom Kom

La préparation et la mise en place du dispositif de l'évaluation d'impact commenceront parallèlement aux préparatifs opérationnels du Projet Yook Kom Kom. Afin de structurer une évaluation d'impact, la DGFS en collaboration avec la direction des stratégies et de la planification et une équipe régionale technique de la Banque Mondiale a identifié un certain nombre de questions transversales avec l'objectif d'apprendre sur l'efficacité et le contenu optimum des mesures d'accompagnement aux activités productives.

La première question porte sur l'efficacité globale du paquet :

- *Quel est l'impact de recevoir le paquet d'accompagnement productif en plus des transferts monétaires, par rapport à un programme qui fait uniquement les transferts monétaires ?*

Deux questions complémentaires portent sur les modalités de conception du paquet :

- *Quel est l'impact du transfert du cash ?*
- *Quel est l'impact des formations psycho-sociales ? (à la fois au niveau communautaire et au niveau des bénéficiaires)*

Ces différentes questions de recherche seront appréhendées dans le cadre d'une évaluation d'impact multi-pays fondée sur l'assignation aléatoire. Cela permettra d'assurer un apprentissage commun et systématique à travers les différents pays du Sahel sur l'efficacité des mesures productives d'accompagnement.

L'évaluation d'impact sera réalisée en étroite collaboration entre les équipes pays et l'équipe régionale. Un chercheur point focal de l'équipe régionale travaillera avec chaque équipe pays sur les aspects scientifiques de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation d'impact, afin de mettre en place un dispositif d'évaluation qui reflète les axes ci-dessus et les réalités opérationnelles de chaque programme-pays.

25

Groupes de traitement et de contrôle pour l'évaluation d'impact

	C	T1	T2	T3
	<i>contrôle</i>	<i>Tout le paquet</i>	<i>Pas d'appui psycho social</i>	<i>Pas de cash</i>
0 Transfert du PNBSF	•	•	•	•
1 Coaching et accompagnement	×	•	•	•
2 Sensibilisation communautaire	×	•	×	•
3 Groupes d'épargne	×	•	•	•
4 Formation en estime de soi	×	•	×	•
5 Formation en gestion	×	•	•	•
6 Injection de cash	×	•	•	×
7 Information sur les marchés	×	•	•	•